

A1-131-3-FR

Positionspapier

Initiator*innen: David Rietzler, Jakub Walczak, Charlotte Günther, Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern)

Titel: **A1-131-3-FR zu A3: De la justice et de l'injustice**
— Thèses sur le système judiciaire

Antragstext

Von Zeile 128 bis 130:

des enfants de leur société. Les circonstances sociales augmentent ou réduisent le risque de commettre des délits. **L'individualisation** Ainsi, de nombreux délits découlent soit d'une situation de détresse financière soit d'une affection mentale de la personne qui commet le délit. Ces deux causes sont renforcées et favorisées par notre système capitaliste et validiste. Si l'on tient compte de notre système d'exécution des peines qui, en raison de son orientation dépassée vers la punition, provoque souvent des dommages psychiques chez les personnes incarcérées et favorise chez elles des tendances suicidaires, il en résulte un cercle vicieux qui rend difficile la réussite de la réinsertion sociale des personnes délinquantes et conduit à la stagnation sociale : l'individualisation du problème avec une punition individuelle mène à une impasse. Les chiffres le montrent également :

Von Zeile 370 bis 371 löschen:

[Leerzeichen][<https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/violence-sexuelles-en-suisse/>], consulté le 07/01/2024

Begründung

Le lien entre les délits et notre système capitaliste et déviant doit être nommé encore plus clairement. La phrase "Toutes les personnes responsables d'infractions sont des enfants de leur société" est tout à fait correcte, mais doit être précisée dans ce contexte. De même, il est important de dénoncer l'inefficacité de notre système pénitentiaire en ce qui concerne la réinsertion sociale des délinquant-es ; cette dénonciation implique également de thématiser le problème des tendances suicidaires en prison, car celles-ci sont le résultat évident d'un système pénitentiaire contraire aux droits de l'homme, qui doit être revu dans son intégralité et le plus rapidement possible.